

PROMOTION DE LA MEDAILLE

ESCAPADE EN CAMPINE ANVERSOISE LE 24 SEPTEMBRE 1999

Parodiant Charles Aznavour, l'on pourrait chanter : « Ils sont venus, ils sont tous là/Pour visiter les firmes Mauquoy.... ».

Et oui, nous étions 39, sur 41 inscrits, à nous retrouver à 10.00 heures dans le hall du « Mauquoy Group » à Grobbendonk, treize dames ayant tenu à accompagner leur mari.

Accueillis de façon charmante par les frères Michel et Jan JANSEN (Chris, souffrant, n'ayant pu se joindre à eux), nous fûmes répartis en deux groupes, dont l'un démarra d'abord par « Mauquoy Medals », l'autre se dirigeant vers « Mauquoy Tokens ». Chaque groupe visitera l'autre filiale, sans oublier « Mauquoy Engraving »

Le groupe Mauquoy actuel, après avoir été jadis « Mauquoy-Tramaux », est en effet composé de trois sociétés distinctes :

- Mauquoy Engraving, qui grave sur acier, plastique, verre, carton, etc., et prépare, à partir de dessins réalisés par ordinateur, les gravures de plaques, de plats ou coupes en verre et de tout autre objet ainsi que les matrices pour les jetons (ce domaine est celui de Jan Jansen) ;
- Mauquoy Tokens, qui produit, de façon quasiment automatique, des jetons en métal ou en plastique pour casinos, machines à sous, jeux et fêtes diverses et ce pour le monde entier (ce domaine est celui de Chris Jansen, qui assume également la partie commerciale des trois sociétés) ;
- Mauquoy Medals, enfin, qui est l'unité fondatrice du groupe, prépare poinçons et matrices et frappe les médailles d'art ou industrielles. Le tour à réduire y joue encore son rôle (c'est Michel Jansen qui dirige cette unité).

Ce qui a frappé les participants, c'est l'utilisation maximale de techniques modernes de fabrication (ordinateurs, lasers) pour la gravure et les jetons, la partie « médailles » faisant encore appel (et c'est heureux) à plus d'intervention humaine, mais jusques à quand ?

Après avoir circulé dans tous les ateliers, posé moult questions et reçu toutes les explications utiles et nécessaires de nos cicérones, nous nous réunîmes une nouvelle fois dans le hall d'entrée et là, nous fûmes gâtés par les frères Jansen : chacune et chacun reçut une médaille en bronze de 50 mm, spécialement frappée pour l'occasion, dont le droit, dû à Ellis KLOOSTERMAN, graveuse néerlandaise, représente une double spirale nous rappelant l'arrivée de l'an 2000 ; le revers rappelle la date de notre visite.

Un livre, consacré à Alphonse MAUQUOY et rédigé, en 1988, par deux de nos membres, Luc VANDAMME et Daniel BERNIER, nous fut également remis par nos hôtes.

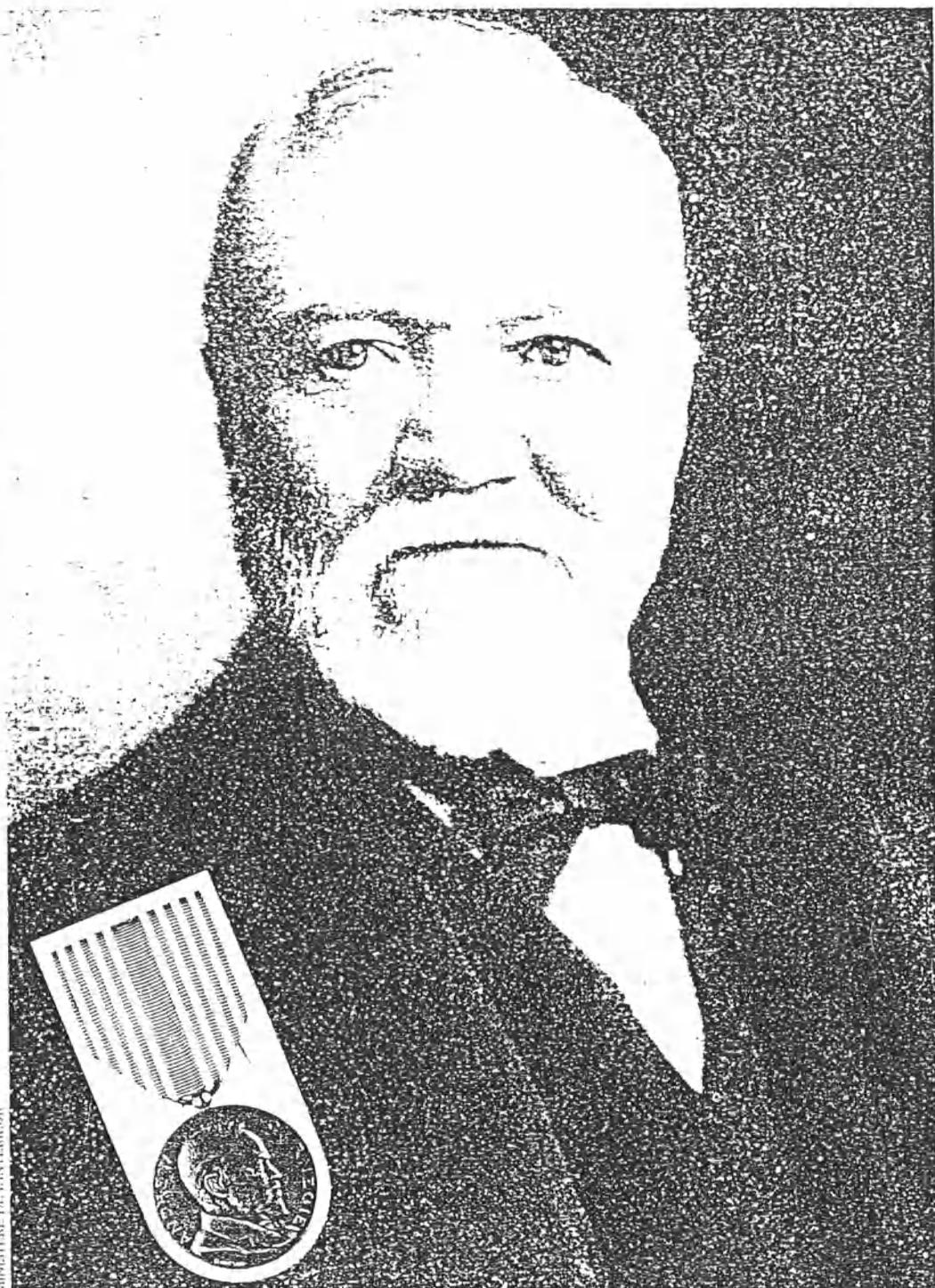
Quittant le site Mauquoy, nous nous dirigeâmes, en colonne, vers le Musée du Diamant, où l'apéritif nous fut offert par le « Mauquoy Group ». Notre Présidente offrit à Michel et Jan Jansen, en remerciement pour la réception princière dont nous fûmes gratifiés, une médaille de Roger DUTERME, représentant EUROPE enlevée par Jupiter, sous forme d'un taureau. Marc Van Craenbroeck se joignit aux remerciements, en offrant, au nom de la Promotion de la Médaille et en son nom propre, un exemplaire de son dernier ouvrage « Mémoire de Métal - L'Université libre de Bruxelles en médailles, plaquettes et jetons ». L'assemblée souligna ces remerciements par des applaudissements prolongés.

Ensuite, dans une atmosphère des plus chaleureuses, nous fîmes honneur au très bon repas qui fut servi dans la salle à manger du Musée.

L'après-midi fut consacrée à la visite guidée du Musée du Diamant, où, après avoir visionné une cassette sur « Anvers, cité diamantaire », nous pûmes nous initier aux différentes étapes qui, du diamant à peine dégrossi, conduisent au brillant aux 57 facettes. (Le chiffre d'affaire de la boutique de vente, cette après-midi là, est un secret bien gardé).

CARNEGIE HERO FUND

La philanthropie et l'héroïsme ne sont assurément pas les sujets dont on parle le plus dans les médias, et ceux qui posent de tels actes sont généralement avariés de grandes déclarations. C'est pourquoi, il est utile de rappeler de temps à autre que ces choses là existent et que certains organismes ont la charge de gérer ce secteur d'activités particulier. Parmi ceux-ci, il en est un dont nous allons parler dans ces pages : il s'agit du « Carnegie Hero fund ».





LA MEDAILLE ET LA DECORATION BELGES DU « CARNEGIE HERO FUND »

par Firmin DE SMET

Le graveur Armand BONNETAIN (1883-1973) est le créateur de la médaille du « CARNEGIE HERO FUND ».

Cette médaille d'un diamètre de 61 mm présente à l'avant le buste d'ANDREW CARNEGIE vu de profil à droite. Son prénom est inscrit à gauche et son nom à droite du portrait. En dessous de l'exergue la signature : BONNETAIN.

Le revers porte l'inscription CARNEGIE HERO-FUND. Dans le champ, un homme protège un enfant contre un lion agressif. Au dessus de la tête de l'homme, des branches de laurier avec des rubans magnifient son action héroïque. En dessous de l'exergue à droite : BONNETAIN.

En 1961, cette médaille fut remplacée par une décoration avec bélière et anneau, toutefois avec les mêmes représentations et un ruban attaché aux couleurs bleu-blanc-rouge.

Qui était ANDREW CARNEGIE et pourquoi cette médaille et, actuellement, cette décoration, ont-elles été frappées ?

Vous l'apprendrez dans le petit historique consacré à cette personnalité remarquable et à la création de sa fondation pour les héros.

Extrait de la revue « Le Rail » de janvier 1988, d'après une documentation du Ministère de l'Intérieur, chaussée de Louvain 1, 1000 Bruxelles.

ANDREW CARNEGIE

A. Carnegie est né en 1835 en Ecosse, dans une famille très pauvre. En 1848, elle émigre aux Etats-Unis et notre jeune homme (il a treize ans) débute comme apprenti tisserand (le métier de son père). Par après, il devient porteur de télégrammes.

Comme il n'a pas l'occasion de fréquenter l'école, il s'instruit lui-même par la lecture et dès 1853, entre en qualité d'employé de télégraphe ... dans une compagnie de chemin de fer.

Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie et quelques années plus tard, est nommé directeur de division. En récompense de sa collaboration fructueuse, il reçoit une partie des actions de sa société.

A 30 ans, il quitte le chemin de fer pour fonder sa société de construction de ponts de chemin de fer. Il en crée également deux autres, l'une de fabrication de rails en fer, l'autre de construction de locomotives.

C'est alors qu'il rencontre Henry Bessemer, génial inventeur de la fabrication d'acier à bas prix.

Il se reconvertit sitôt constructeur en acier. Son entreprise connaît un tel succès qu'il devient l'homme le plus riche des Etats-Unis : il a quarante ans!

Sa philosophie exclut cependant toute idée de thésaurisation : il déclare d'ailleurs dans un pamphlet qu'il est honteux pour un homme riche de mourir riche.

A 48 ans, il vend ses usines et ne s'occupe plus que de distribuer sa fortune : il investit dans des fondations pour encourager l'enseignement et la recherche, fait construire des bibliothèques et affecte une partie de ses richesses à l'œuvre des Héros.

Il meurt à 84 ans.

FONDATEURS POUR LES HEROS

En 1904, une catastrophe minière se produit dans un petit village des Etats-Unis; bilan : 178 mineurs tués!

A. Carnegie organise sitôt l'assistance aux familles éprouvées et décide d'agir en faveur des héros pacifiques : en effet, il avait été fortement impressionné lors de cet accident, par un chef ponon qui avait donné sa vie pour sauver celle d'un compagnon.

Son action est toute concrète puisqu'il a le souci de délivrer des soucis financiers les familles et les héros, momentanément en difficulté suite à cet acte d'héroïsme.

Il crée à cet effet le « Carnegie Hero fund », à Pittsburgh, auquel il fait don d'une somme de 5 000 000 de dollars : nous sommes en 1909! L'expérience est à ce point concluante qu'il organise une aide semblable dans son pays natal : don de 1 500 000 dollars. D'autres pays d'Europe bénéficient de ses largesses : la France, l'Allemagne (la fondation a disparu

depuis la guerre), la Suède, le Danemark, l'Italie, la Suisse, la Norvège, les Pays-Bas et la Belgique.

EN BELGIQUE

Le 17 avril 1911, A. Carnegie envoie au ministre des Affaires étrangères, une lettre par laquelle il invite le « Gouvernement du Roi » à nommer une commission pour l'administration du fonds qu'il lègue à notre pays et qui s'élève à 230 000 dollars en obligations à 5 %, produisant un intérêt annuel de 11 500 dollars.

L'usage de ces intérêts est strictement réglementé comme suit :

Une aide sera accordée aux héros pendant leur incapacité de travail, ou à leur famille en cas de décès selon des modalités déterminées. Ces dons devront être payés mensuellement.

Les dons ne seront octroyés que s'il en est fait un usage modéré et convenable.

Ces dons ne devront pas interférer avec certaines pensions accordées aux policiers, pompiers, etc. dans le cadre d'actes d'héroïsme, dans un souci évident de « déontologie ».

Les reliquats du fonds pourront être utilisés pour allouer des dons à des blessés, en accordant la préférence à ceux qui ont posé des actes d'héroïsme. En tout état de cause, les veuves avec enfants seront privilégiées.

Le fonds concernera les événements se produisant en Belgique et dans ses eaux territoriales.

L'intervention du fonds sera de règle pour tous les actes héroïques. Des médailles seront cependant décernées dans les cas où l'argent ne sera pas nécessaire.

La Commission aura le devoir de gérer le fonds au mieux des intérêts de celui-ci, de fixer les émoluments des fonctionnaires de cette charge.

Un rapport annuel sera dressé chaque année, qui reprendra les montants alloués, le nom des bénéficiaires et les motifs de l'allocation.

Le 13 juillet 1911, Albert 1^{er} confirme, par arrêté royal, la fondation, et le 29 décembre 1911, un autre AR fixe l'organisation de ladite fondation.

Depuis, de nombreuses modifications sont intervenues dans son fonctionnement, mais toujours dans l'esprit de feu M. Carnegie.

LES CHEMINOTS

L'étude des rapports annuels dressés depuis la création de la fondation révèle qu'à ce jour, 58 cheminots sont intervenus héroïquement dans des situations critiques, et pas nécessairement dans le cadre de leur travail.

La dernière récompense remonte au mois de décembre 1984, la première à l'année de la création du Hero fund.

FINANCEMENT

En 1949, le gouvernement décide d'inscrire annuellement un crédit au budget du ministère de l'Intérieur.

Le fonds est également alimenté par deux grands établissements parastataux et par des dons et legs des particuliers.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION

Les membres de la Commission sont au nombre de 24 et représentent les plus éminents des grands corps et des grandes institutions de l'état.

Sa composition ne peut donner lieu à aucune priorité, qu'elle soit linguistique, politique, religieuse ou sociale.

RECOMPENSE DES ACTES D'HEROÏSME

Les récompenses – diplôme, médailles, allocation – sont strictement réglementées. Un prix spécial annuel « Jeanne Rombaut » a été institué, qui n'est décerné qu'aux jeunes héros de moins de 18 ans, pour le plus bel acte de courage et de dévouement.

Voilà, dans les grandes lignes, la façon dont A. Carnegie a monté son entreprise. Car il s'agit bien d'une entreprise, certes sans but lucratif, mais néanmoins rentable pour le plus grand profit de ceux qui, dans l'ombre, agissent pour une meilleure humanité. □



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les chemins symboliques de la « Mémoire de métal »

C'est un truisme de rappeler que les hommes entretiennent avec leur passé des relations à la fois étroites et ambiguës. Iconographies, monuments, gravures, constituent autant de signes, de traces, de symboles, supposés traverser le temps pour témoigner, tantôt modestement, tantôt triomphalement, des moments significatifs des destinées particulières et collectives. La fonte ou frappe de médailles est une pratique visant à entretenir la mémoire des hommes et le souvenir de leurs entreprises, notre Université n'échappe pas à la règle, encore fallait-il explorer ce monde étrange où les souvenirs et les honneurs se disputent la première place. C'est chose faite grâce au travail de Marc Vancraenbroeck aidé par Andrée Despy-Meyer, directrice du Département des archives

Dans ce fort bel ouvrage intitulé *Mémoire de métal*, l'auteur retrace l'histoire de l'Université libre de Bruxelles au travers des objets d'or, d'argent et de bronze, qui sont comme autant de documents métalliques. En effet, créée en plein XIX^e siècle, époque où la numismatique bat son plein, l'Université libre de Bruxelles *ne pouvait échapper à la mode ambiante*. C'est Pierre Théodore Verhaegen lui-même qui inaugure la longue série des médailles frappées à la gloire d'un enseignant de celle qui à l'époque s'appelait *l'Université libre de Belgique*. Cette fondation est toute symbolique, somme toute conforme aux intérêts philosophiques de ce franc-maçon illustre, car elle éclipse sans doute une autre médaille, véritablement fondatrice quant à elle, qui aurait témoigné du 20 novembre 1834, date à laquelle le bourgmestre Nicolas Rouppe proclamait en la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles, l'ouverture officielle de *l'Université libre de Belgique*.

C'est l'histoire même de notre Université qui se livre au travers des médailles, plaquettes, sceaux, dont nous ne pointerons ici que quelques étapes marquantes, comme ces médailles frappées en l'honneur des vingt-cinq et cinquante ans de la *Société Solvay et Compagnie* ou encore cet hommage, réduction d'un bronze de Dillens dédié à Paul Héger, sur lequel figure un quatrain d'Emile Verhaeren. Emouvantes, ces médailles-breloques, données par l'Université à ses *étudiants soldats* de la grande guerre ou ces autres destinées aux membres de personnel universitaire ayant fait partie de la résistance lors de la seconde guerre mondiale. Ici, il est question de science, de lettres, d'industrie, de mécénat ; là, de modestes symboles destinés en quelques sorte à sublimer une souffrance longtemps contenue.

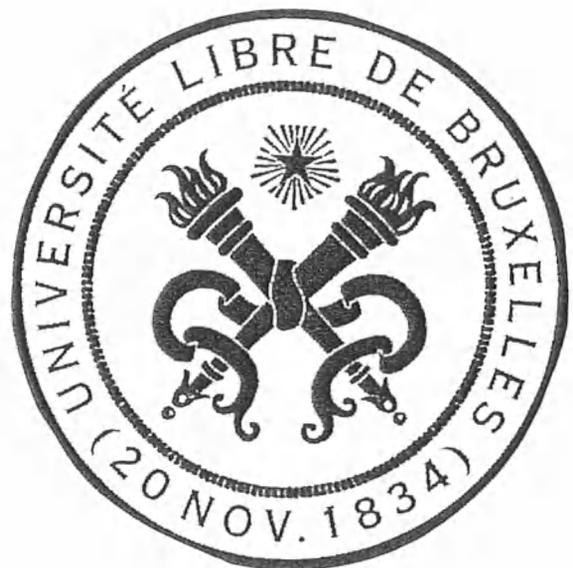
Les grands noms de l'Université comme Marcel Barzin, Jean Baugniet, Jules Bordet, Antoine Depage, Eugène Goblet d'Alviella, Paul Héger, Paul Hymans, Henri Janne, Auguste Lameere, Auguste Piccard, Henri Pirenne, Paul-Henri Spaak, Guillaume Tiberghien, Léon Vanderkindere, pour ne citer que ces personnalités prestigieuses, figurant fort naturellement au florilège métallique que nous devons à Marc Vancraenbroeck. On voit ici des hommes entourés de symboles liés à leur travail scientifique, à leurs fonctions, à leurs convictions ; il convient aussi de ne pas oublier qu'il s'agit pour *la maison* d'exprimer à la fois, sa reconnaissance, son pouvoir, ses espoirs... Tout empire possède ses grands dignitaires, l'ULB, possède des Facultés. On sait trop peu qu'elles décernent des ordres à la gloire de leur symbole fédérateur. L'Ordre du Soleil, de la Balance, du Caducée, du Laurier, du Cystophore, de l'Entonnoir, du Nucleus, du Phlogistique, du Grand Carabin, du Pilon, de la Mandragore, de la Molette, de l'Ergie, et du Convalaria Majalis, sont autant de distinctions qu'un spécialiste du *cursus honorum* académique se doit de récolter sous forme de croix, bijoux et rubans. Au terme de ce long

périple au pays des symboles honorifiques - les amateurs du genre noteront qu'il est possible d'obtenir l'Ordre de Théodore Verhaegen (Interuniversitaire et interfacultaire) qui consacre une vie de mérites scientifique et humaniste - on découvre une nébuleuse symbolique faite de signes, de couleurs, de jeux de mots ... les scientifiques au pays des merveilles.

L'humour comme on le voit n'est pas absent de cette suite de moments figés dans la mémoire de métal. Humour volontaire attesté par ces quelques lignes de Victor Tourneur quelque peu perplexe devant la singulière anatomie d'un saint Michel famélique ; humour involontaire, lorsqu'en un style pompier, l'autorité académique commémore le vol de Piccard et Kipfer, gravant l'abréviation toute jeune du F.N.R.S. dans un *champ de nuages*. Dans un style résolument allégorique et quelque peu équivoque, le cinquantième anniversaire de l'Ecole polytechnique devait être immortalisé par une jeune femme nue jusqu'à la taille actionnant le levier d'un générateur. Un personnage ailé guide sa main droite pour que *La Science, inspirée par le Génie, crée l'étincelle qui éclaire le monde !* Tout un programme ...

Les symboles de notre Université, comme ceux de toute société humaine, oscillent sans cesse entre le sublime et le ridicule. Sa mémoire de métal atteste à la fois de ces moments exceptionnels où les humains éprouvent la sensation d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes pour la connaissance, un idéal, un projet ; de ces moments où la vanité institutionnelle s'étale au grand jour sans crainte du ridicule. Avant tout, on doit à ce beau travail une réflexion sur les champs symboliques de notre Université, en d'autres termes une meilleure connaissance de nous-mêmes, ce qui permet d'ores et déjà à quelques optimistes d'espérer un peu de sagesse.

Baudouin Decharneux
Institut d'études des religions et de la laïcité



La symbolique sur les médailles

Le vendredi 4 juin 1999, à l'occasion de la sortie de presse du livre « Mémoire de métal »¹, le service des Archives et l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles avaient organisé une conférence au titre évocateur : « La médaille comme objet symbolique de mémoire ».

Deux orateurs se partagèrent la soirée. Notre ami Marc VANCRAENBROECK présenta d'abord quelques trente-six diapositives de médailles, dues au talent d'Arsène BUCHET, qui racontaient l'histoire, très résumée, de l'U.L.B. au travers de ses bâtiments, des membres de son Conseil d'administration et de ses professeurs.

Ensuite, Baudouin DECHARNEUX, professeur à l'Institut d'études des religions et de la laïcité, évoqua, par quelques exemples, la symbolique qui émane des médailles, telle celle de Devreese pour le 75e anniversaire de l'U.L.B. (4.1.2),² où Saint-Michel brandit une torche qui, le mythe de Prométhée n'est pas loin, apporte le feu aux hommes. Présence symbolique de la franc-maçonnerie quant à l'étoile rayonnante du sceau du Recteur (2.2). Symboles encore sur la plaquette dédiée à Paul Héger, professeur de physiologie, (3.2.4.3) : le coeur fumant, les pommes, le serpent enserrant la mappemonde. Franc-maçonnerie, à nouveau, sur les revers des médailles de reconnaissance de la ville de Bruxelles à Alfred Solvay et Raoul Warocqué (3.2.5.1, a et b). Rappel de l'Antiquité sur les médailles de l'Université de Rome (3.12) et de l'Université de Liège (6.17). Ou encore, Mercure, dieu des commerçants, mais aussi des voleurs, inspirant l'ingénieur commercial, au travail, sur la plaquette anniversaire de l'Ecole de Commerce (4.2.4). Rappel toujours, des symboles de la franc-maçonnerie sur les médailles de Defacqz (6.23) et Goblet d'Alviella (6.36). Sans oublier la discrète symbolique de la plaquette dédiée à l'action du docteur Dubois-Havenith, pendant la guerre de 1914-1918 (6.30.2).

Baudouin DECHARNEUX évoqua aussi toute la symbolique du soleil sur le bijou de l'Ordre du Soleil de la Faculté de Philosophie et Lettres (9.2).

Une soirée en tout point digne de la médaille et qui dut plaire au public présent, si l'on en juge par les applaudissements qui la clôturèrent.

¹ L'ouvrage est encore disponible au Service des Archives de l'U.L.B., C.P. 170, avenue F.D. Roosevelt à 1050 Bruxelles. Tél. 02 650 24 43 - Fax 02 650 35 67 - e-mail cmasson @ admin.ulb.ac.be. Prix : BEF 1.000,-, par ouvrage (+ BEF 120,-, par ouvrage, pour frais d'envoi). Compte financier : 000 - 0104859 - 02 de l'U.L.B. ; communication : pour le compte YB 035 - 2 - 00001 + nombre de volume(s)

² Les chiffres renvoient aux médailles représentées dans l'ouvrage.

Du sort des pièces commémoratives
ou l'exemple de « L'Alexis » neuchâtelois

Marc Van Craenbroeck

Préambule historique

Le 1er mars 1848, après une courte révolution, le Canton de Neuchâtel, déjà uni à la Confédération helvétique depuis 1814, rejetait le roi de Prusse (à l'époque Frédéric - Guillaume IV) comme prince de Neuchâtel et proclamait la République ¹.

Une des figures marquantes de cette période fut Alexis - Marie PIAGET (né à Lyon le 18 juillet 1802 et décédé à Neuchâtel le 1er juillet 1870). Etabli comme avocat à Neuchâtel, il devint député au Corps législatif en 1847. Au 1er mars 1848, il fut acclamé par les patriotes de La Chaux-de-Fonds comme président du gouvernement provisoire et lorsque le Conseil d'Etat - auquel il appartient jusqu'à sa mort - fut régulièrement constitué, il en resta le président pendant douze ans. ²

Il fut également le chef du département de la Justice et joua un rôle prépondérant dans l'organisation de la République. ³

De la commémoration du cent cinquantième anniversaire de la République

En 1998, pour célébrer l'événement, le Canton décida de faire frapper une pièce commémorative qui rappellerait le 1er mars et le nom du président du gouvernement provisoire : L'ALEXIS.



DR/ Légende circulaire, dans la couronne en nickel : REPUBLIQUE ET CANTON DE
NEUCHÂTEL

Dans le champ, en cuivre : l'écu du Canton de Neuchâtel (tiercé en pal, à dextre de sinople, au centre d'argent, à senestre de gueules, cantonné au chef de senestre d'une croix d'argent), entre des palmes, liées à la base, et surmonté d'une croix suisse rayonnante.

Le tout entouré d'une légende circulaire : NUL NE PEUT SERVIR DEUX MAÎTRES 1848 1^{er} MARS 1998

RV/ Légende circulaire, dans la couronne : CONVERTIBLE EN 10 FRS JUSQU'AU 12.9.1998
A LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Dans le champ : L'ALEXIS, surmontant une image symbolique où l'on lit 150 et Neuchâtel

C'est la maison Huguenin Médailleurs (Le Locle) qui se chargea de la conception, de la gravure et de la frappe de cette pièce de 38,75 mm de diamètre.

¹ Après avoir eu comme princes, après d'autres, les Orléans - Longueville (aux XVI^e et XVII^e siècles), les Neuchâtelois avaient, en 1707, offert la principauté du territoire au roi de Prusse qui la garda, à titre personnel, jusqu'en 1848, mais n'y renonça définitivement qu'au Traité de Paris de 1857. De 1798 à 1814, ce principat fut suspendu du fait de l'occupation française et, de 1806 à 1814, Louis - Alexandre BERTHIER (né à Versailles en 1753 et mort à Bamberg en 1815), maréchal de France et chef d'Etat - Major de la Grande Armée, fut duc de Valangin et prince de Neuchâtel (il n'y vint jamais, mais on frappa monnaie à son nom : batzen et kreuzers). Berthier fut également prince de Wagram, dès 1809.

² Le Conseil d'Etat est le pouvoir exécutif cantonal.

³ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, V, Neuchâtel, 1921, pp. 284 et 285

Celle-ci consista en : 400 exemplaires en or (vendus CHF 425,-), 4.000, en argent (vendus CHF 50,-) et 40.000, en cupro-nickel (vendus CHF 10,-) dont 6.000 pour collection (fleur de coin, vendus CHF 14,-). La pièce en cupro-nickel pouvait être échangée jusqu'au 12 septembre 1998, auprès de la Banque Cantonale neuchâteloise, pour CHF 10,-.

Vous lirez ci-après ce qu'il en advint, grâce à l'obligeance de madame Sandra SPAGNOL, journaliste à « L'Express »⁴, qui a autorisé la reproduction de son article paru le 1er septembre 1998.

150e L'Alexis arrive en fin de parcours sans avoir vraiment circulé

« Alexis vit ses derniers jours de règne. La pièce monnaie frappée à l'occasion des 150 ans du canton a fait un tour de passe-passe. Mais les Neuchâtelois, en bons Helvètes, l'ont précieusement conservée. Printemps, l'Alexis de culer.

« Nous avions pensé que l'Alexis circulerait au moins deux mois durant. En réalité, il a circulé un mois. Et encore... », soupire Pierre Zanchi.

Président de GastroNeuchâtel, Charles-Edmond Guinand confirme que les membres qui

avaient commandé des Alexis les ont mis en circulation. « Mais nous n'en avons reçu aucun en retour. Ils ont très rapidement déserté les bourses des sommeliers. »

Durant la saison froide, plusieurs restaurateurs propo-

saient notamment la fondue britehonne et un ballon de vin blanc pour le prix de deux Alexis. « Sauf exception, les gens ont payé en francs... Pour voir ces pièces circuler, il en aurait fallu deux, voire trois fois plus. » Trop prudent, Hu-

guenin Médailleurs? Pierre Zanchi tempère. « Nous n'avons pas imaginé que le 150e connaîtrait un tel élan populaire. Nous pensions que 40.000 Alexis pour un canton qui compte 160.000 habitants seraient suffisants pour satis-

faire la demande. Aujourd'hui, il n'est certes pas exclu de dire qu'il aurait fallu prévoir 20.000, voire 40.000 pièces supplémentaires. »

Alexis au noir...

La pénurie a fait monter le prix. Pierre Zanchi a lu et vu en quelques endroits que des Alexis étaient proposés, à un prix supérieur à leur valeur!

Scoop: la Banque cantonale neuchâteloise (mandatée pour effectuer la conversion de l'Alexis jusqu'au 12 septembre), plus particulièrement ses succursales situées dans les trois villes, dispose de quelque 800 pièces. De son côté, GastroNeuchâtel possède encore une cinquantaine... Dépêchez-vous.



Des pièces qui valent de l'or

L'Alexis n'était pas seulement proposé dans la version dite courante (en cupro-nickel). L'entreprise neuchâteloise Huguenin Médailleurs proposait également des pièces en or - au nombre de 400 - et des pièces en argent - au nombre de 4000. Celles-ci étaient respectivement vendues au prix de 425 francs et de 50 francs. Succès: vous avez dit succès?

« Les pièces en or ont été vendues en moins d'un mois, remarque Pierre Zanchi. Celles en argent ont été vendues aux trois quarts. »

Le directeur d'Huguenin Médailleurs relève par ailleurs que les Alexis courants étaient enrichis d'une version dite de collection (proposée au prix de 14 francs).

« Nous avions, dans un premier temps, pensé frapper 2000 pièces. Au vu de la demande, nous avons finalement vendu 6000 pièces, réduisant d'autant le lot de 40.000 pièces courantes. »

SS

Sandra Spagnol

Certains rêves se réalisent, donnant naissance à l'Alexis, l'entreprise Huguenin Médailleurs, au Locle, n'avait pas caché qu'elle espérait laisser un souvenir durable du 150e. Quelques semaines à peine après leur mise en circulation, les 4000 pièces en cupro-nickel ont disparu. Envolées? Cherchez-vous! Elles étaient restées à l'ombre par leurs heureux détenteurs.

« C'est un peu la rançon du succès », concède Pierre Zanchi, directeur d'Huguenin Médailleurs. « Peu de pièces ont été portées le jour de leur sortie et le 12 septembre; à savoir, celui d'une monnaie change. »

Monnaie de change n'est pas d'échange

Sommes de commerçants, de clients, de restaurateurs - à l'initiative du CID et de GastroNeuchâtel - s'étaient en fait portés garants pour accepter l'Alexis comme monnaie de change (valeur: 10 francs).

⁴ L'Express, anciennement La Feuille d'Avis de Neuchâtel, a paru pour la première fois sous ce nom, le 2 octobre 1738.

Expositions universelles

Luc VANDAMME

Traduction libre
Arsène BUCHET

Il y a probablement beaucoup de personnes qui se souviennent encore de l'exposition universelle de 1958, à Bruxelles. Trois médailles officielles que nous allons commenter en détail ont été frappées à cette occasion.

Avant cette exposition, on avait déjà connu en Belgique plusieurs expositions universelles. La toute première fut organisée à Anvers en 1885. En 1888, ce fut le tour de Bruxelles et, en 1894, à nouveau le tour d'Anvers. Il y eut ensuite en 1897 une exposition à Bruxelles suivie en 1905 d'une à Liège et en 1910 d'une à Bruxelles. Gand prit le relais en 1913. Anvers et Liège ensemble en 1930. Cinq ans plus tard, de nouveau le tour de Bruxelles. En 1958 fut organisée à Bruxelles la dernière exposition universelle belge, celle dont nous allons parler.

Les expositions universelles ont pris naissance d'initiatives locales moins importantes. Déjà pendant la Révolution française naquirent les *Exposition françaises nationales* qui étaient des tentatives pour dynamiser le commerce du nouvel Etat. Depuis lors, diverses villes organisèrent séparément ou en collaboration de grandes expositions pour promouvoir le commerce. Ce fut en 1928 que furent fixées les directives principales qui définissaient ce qui méritait l'appellation d'*exposition universelle*.

La *Great Exhibition* de 1851 à Londres fut un événement sans pareil. Elle consistait en un seul bâtiment d'une superficie de 75.000 mètres carrés et d'une capacité d'un million de mètres cubes. Elle offrait place à 20.495 exposants du monde entier, resta ouverte pendant six mois et réalisa le bénéfice phénoménal de 186.437 £.

Henry Cole, l'organisateur de Londres, avait été inspiré par l'exposition de Paris de 1849. Les Français avaient déjà envisagé depuis longtemps d'organiser une *Exposition universelle*. En cette année 1849, le Parlement français déposa une proposition pour organiser une exposition universelle. Des problèmes politiques furent la cause que ce projet se réalisa seulement en 1855. Concluons que les Français furent les premiers à avoir l'idée et les Anglais les premiers à l'exécuter.

Différentes médailles furent éditées à l'occasion de ces expositions. Les collectionneurs peuvent ainsi réunir un magnifique ensemble sur le thème des expositions universelles.

Examinons de près, par exemple, les médailles de l'Exposition universelle de 1958 à Bruxelles. La médaille commémorative officielle est de Marcel Rau. Au droit, nous voyons un buste de femme tenant dans la main droite un épis et indiquant de la main gauche l'emblème de l'Exposition. A gauche, en montant le long du bord, nous lisons « BRVXELLES » et à droite, en descendant le long du bord « BRVSSEL ». Autour du bord, nous trouvons le texte :

« EXPOSITION UNIVERSELLE & INTERNATIONALE .: ALGEMENE
WERELDTENTOONSTELLING ».

Le revers nous montre deux hommes nus, marchant à gauche, qui se tiennent par la main. A l'arrière-plan, nous voyons la représentation de l'univers et, à droite, descendant le long du bord, nous lisons 1958. En dessous, le nom du graveur RAU. Cette médaille fut fabriquée en bronze argenté et en bronze doré au diamètre de 80 mm et en bronze ordinaire au diamètre de 60 mm. Nous n'avons pu retrouver les chiffres précis.

En exécution des articles 27 à 32 de la Convention de 1928, des récompenses furent octroyées aux exposants. Un concours fut organisé pour les participations individuelles et un autre pour les participations collectives. 619 grands prix, 620 diplômes d'honneur, 887 médailles d'or, 998 médailles d'argent et 837 médailles de bronze récompensèrent les vainqueurs du concours pour les envois individuels.

Cette médaille est de Charles Leplae. Au droit, le long du bord, le texte « Algemene Wereldtentoonstelling Brussel 1958-Exposition Universelle et Internationale Bruxelles 1958 ». Dans le champ, un garçon nu avec, en dessous, à droite, LEPLAE/1958/Incidit.

Au revers nous lisons sur le pourtour « VOOR EEN HUMANER WERELD » et, dans le champ, sur un arrière-plan de plantes et d'oiseaux, « POUR/UN/MONDE/PLUS/HUMAIN ». La médaille d'un diamètre de 71 mm, en bronze, en bronze argenté et en bronze doré a été frappée par la Monnaie Royale.

Une médaille créée par Lucien De Roeck pour le droit et par Geo Verbanck pour le revers fut décernée aux lauréats des participations collectives. Au droit, on voit l'emblème de l'exposition universelle de 1958 avec le nombre 58. Le revers est partagé en trois bandes horizontales. Au-dessus, le texte « ALGEMENE/WERELDTENTOON/STELLING BRUSSEL/1958 ». Dans la bande centrale, un espace ouvert est prévu pour le nom du lauréat. Dans la partie inférieure, nous trouvons le texte « EXPOSITION UNIVERSELLE/ET INTERNATIONALE/BRUXELLES/1958 » Il a été frappé 35 exemplaires dorés, 35 exemplaires argentés et 30 exemplaires en bronze ordinaire.

* Cette médaille a été taillée directement dans l'acier ; elle n'a pas été réalisée au moyen du tour à réduire. Le présent article a été publié en néerlandais le 16 juin 1995 dans le journal *De STANDAARD* que nous remercions pour l'autorisation qu'il nous a accordée de le traduire et de le reproduire.



Voor- en keerzijde van de officiële herinneringsmedaille van de Wereldtentoonstelling '58 in Brussel en ontworpen door Marcel Rau. (foto Luc Vandamme)

Wereldtentoonstelling Brussel 1958

Exposition universelle Bruxelles 1958



Wereldtentoonstelling Antwerpen 1885
Exposition universelle Anvers 1885



Wereldtentoonstelling Antwerpen 1894
Exposition universelle Anvers 1894

HULP GEVRAAGD

Ons lid Willy Faes legt de laatste hand aan studies in verband met de medailles van de volgende beeldhouwers :

- Pieter Braecke (Nieuwpoort 04.10.1858 - Nossegem 12.11.1938)
Van deze kunstenaar werden tot dusver 10 medailles en 1 draagkenteken teruggevonden waarvan 8 met varianten .
- Gustave Jacobs (Mons 12.09.1891 - Mons 24.05.1986)
Van deze artiest werden tot op heden 9 medailles gevonden waarvan 1 met variante .

Alle verzamelaars worden gevraagd informatie te verstrekken over de medailles van deze kunstenaars in hun bezit . Daarenboven zijn bio-en bibliografische gegevens natuurlijk ook met dank welkom bij :

Willy FAES
Rozenlaan 11
B-1853 Strombeek-Bever
Tf : 02/267.37.64 (na 18.00 uur)

AVIS DE RECHERCHE

Notre membre Willy Faes est sur le point de terminer deux études au sujet des médailles réalisées par les sculpteurs :

- Pieter Braecke (Nieuwpoort 04.10.1858 - Nossegem 12.11.1938)
A ce jour on a recensé 10 médailles et 1 insigne de cet artiste dont 8 avec des variantes .
- Gustave Jacobs (Mons 12.09.1891 - Mons 24.05.1986)
On a retrouvé de ce sculpteur 9 médailles dont une avec variante .

Les collectionneurs sont priés de communiquer la liste des médailles de ces deux artistes dans leur collection . Les renseignements tant biographiques que bibliographiques seront également reçus avec gratitude par :

Willy FAES
Rozenlaan 11
B-1853 Strombeek-Bever
Tél.: 02/267.37.64 (après 18.00 hrs.)